



T +41 31 3266607
E gaelle.lapique@gruene.ch

Commission de la sécurité
sociale et de la santé publique
3003 Berne
Envoyée par e-mail
sekretariat.ABEL@bsv.admin.ch

Berne, le 18 mai 2018

Iv.pa. 13.478 « Introduire des allocations en cas d'adoption d'un enfant »

Monsieur le Président de la commission,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir sollicité la position des Verts suisses sur l'objet cité en titre.

Les Verts saluent l'instauration d'un congé d'adoption. Cette proposition de la CSSS-N est un premier pas qui va dans la bonne direction. Cependant, au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant et du respect de ses droits fondamentaux, les Verts demandent que les conditions-cadre de ce congé d'adoption soient sensiblement améliorées. En effet, se familiariser et s'adapter à un nouveau contexte culturel, à un nouveau contexte familial, à son rôle de parents, construire rapidement une relation de qualité exigent du temps. Créer une relation de confiance et un lien émotionnel est crucial pour des enfants qui ont souvent vécu des situations difficiles. Ainsi, les Verts demandent que les aspects suivants de ce projet soient améliorés :

- **Augmenter sensiblement le temps alloué au congé d'adoption** : deux semaines sont largement insuffisantes au vu des buts poursuivis. Une durée similaire au congé maternité devrait être allouée, surtout pour des enfants de moins de 4 ans. Même si le congé maternité poursuit des buts sensiblement différents (protection de la santé de la mère), parents adoptifs et biologiques doivent faire face aux mêmes défis et donc avoir les mêmes droits.
- **Augmenter la limite d'âge de l'enfant adopté donnant droit à une allocation** : les enfants d'âge moyen (soit au-delà de 4 ans) ont aussi besoin de temps pour construire une relation de qualité. Dès lors, ici aussi un congé d'adoption plus long que les deux semaines proposées devrait être envisagé (mais qui pourrait ici être sensiblement inférieur au congé maternité).

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à cette prise de position et restons à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la commission, Madame, Monsieur, à l'expression de notre haute considération.

Regula Rytz
Présidente

Gaëlle Lapique
Secrétaire politique